

Programme - Souvenir



Celebration de notre fete nationale

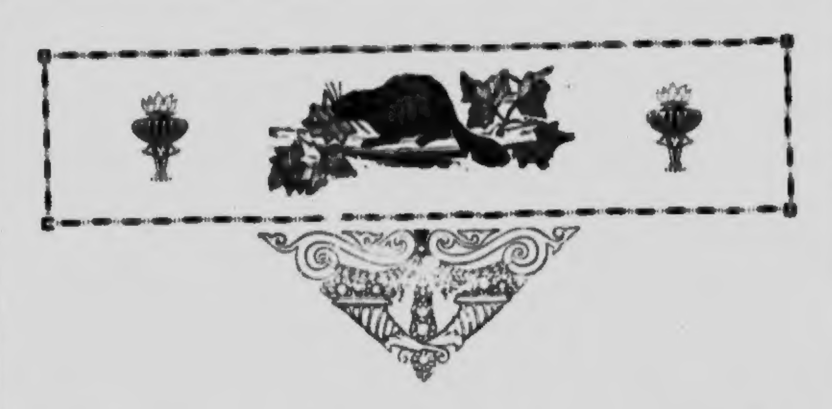
A

ROBERVAL

LE 24 JUIN 1914

"PRO ARIS ET FOCIS"

Imprimé par Le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Chicoutimi.



Programme - Souvenir



Celebration de notre fete nationale

A

ROBERVAL

LE 24 JUIN 1914 

"PRO ARIS ET FOCIS"

Imprimé par Le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Chicoutimi.



Sa Grandeur Mgr M.-T. Labrecque
Evêque de Chicoutimi

"Benedictus Qui Venit in nomine Domini"



M. l'abbé Georges Bilodeau
Curé de Roberval

Le Patriotisme chez nous

L'établissement du Lac Saint-Jean, avec son contingent nécessaire de sacrifices, d'épreuves, de privations et de durs labeurs, fut une œuvre éminemment patriotique, inspirée par le désir d'ouvrir de nouveaux champs à l'activité de notre race et de faire contrepoids au courant d'émigration des nôtres vers les Etats-Unis.

Les vaillants pionniers qui vinrent disputer à la forêt le sol fertile où sont assises actuellement nos riches paroisses, pour donner à leur œuvre toute sa fécondité et son véritable caractère, tinrent à honneur de célébrer presque chaque année la fête nationale et de dédier ainsi le travail accompli à la Patrie.

C'était pour eux l'occasion de retremper leur courage en chantant les luttes héroïques de nos aïeux, de mettre leurs aspirations en harmonie avec celles de toute une race disséminée sur la moitié d'un vaste continent, de faire trêve un instant à la grande lutte qu'ils avaient entreprise pour semer dans les foyers ce pur parfum de la fleur patriotique qui donne la confiance, la joie et la sérénité dans le travail.

Les anciens que nous avons interrogés se rappellent très bien ces célébrations de notre fête nationale; mais nous n'avons aucun écrit qui nous permette de reconstituer l'histoire de ces fêtes patriotiques

et d'en faire ressortir les figures marquantes.

Au début, comme les communications étaient difficiles, chaque groupe ou paroisse célébrait en famille pour ainsi dire, et avec plus ou moins d'éclat, la Saint-Jean-Baptiste. Peu à peu, la centralisation se fit et en 1898, la Société Saint-Jean-Baptiste de Roberval lançait des invitations à toutes les paroisses du Lac Saint-Jean, aux Sociétés-Sœurs, aux corps publics, etc., pour fêter avec toute la solennité qu'on apportait dans les grandes villes notre fête nationale. Ceci se faisait sous la présidence de M. R.-P. Vallée, magistrat de district.

Le succès fut complet. Il y eut messe en plein air, processions, discours, amusements et feux de joie; lecture d'adresses aux maires et au curé, fanfares, chants patriotiques, etc. Plus de 3,000 visiteurs de la région s'étaient rendus à la fête.

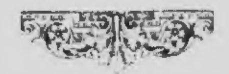
En 1908, la fête nationale fut célébrée encore à Roberval avec le même résultat encourageant.

L'idée vint alors de donner à la Société Saint-Jean-Baptiste de Roberval l'existence corporative et au printemps de 1914 des Lettres Patentes, sous le grand sceau de la Province, furent émanées à cet effet.

C'est pour inaugurer sa constitution en corporation que la Société Saint-Jean-Baptiste de Roberval a résolu d'organiser une grande célébration de la fête nationale. Si dans le passé, ces célébrations ont revêtu plutôt un caractère régional, nous voulons cette année une fête aux horizons plus larges. Notre ambition est d'attirer chez nous à cette occasion des patriotes de toute la province, et c'est pourquoi grâce à la bonne volonté des représentants de la compagnie du chemin de fer Canadien-Nord, nous nous sommes assurés des trains spéciaux qui partiront de Montréal, Québec, Chicoutimi et toutes les stations intermédiaires.

Le zèle de M. J.-B. Carbonneau, M. P. P., Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Roberval, aidé du travail intelligent des officiers de la Société nous ont assuré une organisation qui nous permet d'espérer que nos visiteurs repartiront enchantés de leur voyage, désireux de revenir donner l'encouragement de leur présence aux modestes efforts de ceux qui ont travaillé sans compter pour préparer une fête digne de notre belle Patrie.

LE COMITÉ.





M. J.-B. Carbonneau, M. P. P.
Député du Lac St-Jean, à la Législature de Québec.

Programme de la célébration de la fête Nationale le 24 juin 1914, à Roberval

OFFICIERS DE LA SOCIETE SAINT-JEAN -BAPTISTE DE ROBERVAL

J.-B. CARBONNEAU, M. P. P. *Président.*
F.-D. LATOUR *Vice-Président.*
J.-E. BOILY
THS-LS. BERGERON } *Secrétaires-conjoints.*

P.-A. Proulx — *Trésorier.*

Dr J. Constantin
Georges Lévesque
Henri Delisle
Horace.-I. Dumais
} *Commissaires-ordonnateurs.*

MM. les abbés Georges Bilodeau, ptre
et J.-E. Lizotte, ptre
et M. le Magistrat R.-P. Vallée
} *Membres honoraires.*

COMITE DE REGIE

Léon Couët
Armand Boily
Wilfrid Leveillé
J.-A. Potvin
Arthur Du Tremblay
David Néron
Isidore Couture
Théodule Villeneuve
Louis Lindsay
J.-D.-P. Vallée
Ls.-H. Brassard

PROGRAMME DE LA JOURNEE

9 1-2 hrs A. M.—Salut au Curé, au Maire de la Ville et aux Sociétés-Sœurs par les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Roberval.

A 10h. A. M.—Grande Messe en plein air.

Le sermon sera prononcé par le R. P. Couët, dominicain.

Après la messe.—Défilé historique à travers les rues de Roberval pavoisées. Chars allégoriques. Parade des Sociétés.—Le défilé partira de l'église paroissiale, suivra la rue Saint-Joseph jusqu'à la résidence de M. le Maire, reviendra par la rue Paradis et la rue Saint-Joseph, et se dispersera au point de départ.

ORDRE DE LA PROCESSION

Le Maréchal
La Fanfare de Roberval
Le Char du Petit S. Jean-Baptiste
Jacques-Cartier
Les Chars Représentant:
L'Agriculture
L'Industrie Domestique
La Colonisation
Le Transport
L'Industrie Manufacturiere
Le Commerce, etc, etc.



P.-A. Proulx
Trésorier de la Société S.-J.-B.

La Fanfare de Vauvert
Les Officiers et Les Membres des Sociétés-Soeurs
Les Membres et les Officiers de la S. Jean-Baptiste de Roberval.

2 1-2 hrs P. M.—Grandes courses de chevaux. Jeux et amusements divers. Séance dramatique et musicale organisée par la Fanfare Sainte-Cécile.

7 hrs P. M.—Courses en canots par les sauvages de la Pointe-Bleue, sur le Lac en face de l'Eglise. Chants montagnais et danses indiennes. Concert en plein air. Discours patriotiques.

Illumination de la Ville de Roberval. Illumination de tous les bateaux du port et promenade sur le lac Saint-Jean.

Feu de joie lancé d'un bateau à quelques arpents de la rive du Lac.

Combat simulé. Prise d'un fort par les indiens. Evocation à la Patrie.

Fanfare sur les bateaux et sur la terre.

N. B.—Au cas où le Lac ne serait pas calme, l'article qui précède de ce programe sera exécuté au Brise-Lame, en face du quai du Gouvernement.

La fête se terminera par le chant "O CANADA"



Revenez au pays

O Canadiens, d'origine française,
Vous qui vivez loin du pays natal,
Venez revoir l'historique falaise
Où le coeur bat au grand nom de Laval!
Venez revoir nos campagnes fertiles,
Où vous serez toujours bien accueillis:
Venez peupler nos hameaux et nos villes,
O Canadiens, revenez au pays!

Vous qui servez, jour ou nuit, dans l'usine,
Un maître dur, orgueilleux et méchant,
Rappelez-vous votre noble origine,
Et secouez ce joug avilissant.
Le Canada, berceau de votre enfance,
Fier d'obéir à vos destins bénis,
Fera briller pour vous la délivrance.
O Canadiens, revenez au pays!

O Canadiens, par delà la frontière,
Garderez-vous le langage si doux
Qu'avec amour vous apprit une mère,
En vous berçant le soir sur ses genoux?
Garderez-vous la foi de nos ancêtres
Sous des prélats au cœur plein de mépris
Pour notre langue et les droits de vos prêtres?......
O Canadiens, revenez au pays!

Du Saint-Laurent écoutez le message
Que le zéphyr vous apporte là-bas:
Il vous invite à venir sur sa plage
Où, tout petits, vous preniez vos ébats.
Revenez voir la douce canadienne
Qui se souvient de vos aveux exquis
Dont sa jeune âme est toujours la gardienne...
O Canadiens, revenez au pays!

Quand luit le jour de la Saint-Jean-Baptiste,
Et que nos cœurs battent à l'unisson,
Le souvenir des absents nous attriste
Et nous prions pour eux notre patron.
Ah! puissiez-vous, à la fête nouvelle,
Etre avec nous, sous les drapeaux chéris,
Pour célébrer l'union fraternelle!
O Canadiens, revenez au pays!

Le Canada n'est plus, comme naguère,
Sous la férule et le pied d'Albion:
C'est un pays vaste, riche et prospère,
Qui s'intitule aujourd'hui nation.
C'est un pays où la race française
Peut librement convier ses amis.
Voilà pourquoi nous redisons à l'aise:
O Canadiens, revenez au pays!

J.-B. Caouette.



Un coin du jardin potager de l'Orphelinat agricole, St-Joseph

REGIONS DE COLONISATION

LA CONTREE DU LAC ST-JEAN

Il existe peu d'endroits, dans tout le pays, où la colonisation a soumis la nature à son œuvre civilisatrice avec autant d'esprit d'initiative de persistance et de succès qu'au Lac Saint-Jean. Les premières tentatives sérieuses d'établissement datent d'un demi-siècle à peine. Et encore, tout le fruit de ces premiers et toujours pénibles labeurs devaient disparaître avec la fumée du désastreux incendie de 1870, alors que plus de cent concessions furent ravagées. Mais de ces ruines mêmes devait sortir une vie nouvelle. Le travail du défrichement, rendu plus facile par la destruction de la forêt, redoublant d'activité, fit surgir, durant le court espace d'une quarantaine d'années, plus de trente paroisses, dont la plupart ont atteint aujourd'hui leur plus complet développement.

Et pourtant cette vaste contrée offre encore plus de terre arable qu'il en a été mis en culture.

Et ses ressources forestières et industrielles sont d'une valeur dont il est difficile de se rendre compte, même approximativement. Dans un étroit rayon autour du lac Saint-Jean, on a calculé que les chutes d'eau, pouvaient fournir une force motrice de près de sept cent mille chevaux-vapeurs, soit le double de celle que les fameuses chutes de Niagara sont susceptibles de donner.

L'avenir offre donc les plus riantes promesses.

Cette superbe vallée que nos pères appelaient superbement "domaines du Roi" s'offre aux initiatives et aux énergies de toute la grande famille canadienne.

Que les capitalistes viennent y faire fructifier leur argent! Que les colons s'y taillent un domaine et y fondent un foyer! Avec du discernement et de la patience, les uns et les autres peuvent être assurés du succès.

La vallée du lac Saint-Jean est située à cent quatre-vingts milles au Nord-Ouest de la ville de Québec. Elle s'étend, de l'Est à l'Ouest, du 70° 40" au 74° de longitude, et elle est bornée, au Sud par le 40° et au Nord par le 50° de latitude. Elle est plus au Sud que les provinces de l'Ouest.

Le bassin hydrographique dont le lac Saint-Jean forme le centre, embrasse dans ses limites extrêmes près de 175 milles du Sud au Nord, et environ 225 de l'Est à l'Ouest. L'aire comprise dans ses limites, ou la superficie du territoire drainé par les rivières qui versent leurs eaux dans le grand lac, est d'environ 30,000 milles ou 19,200,000 acres.

Le Maine égale en superficie tous les autres états de la Nouvelle-Angleterre; cependant son étendue ne dépasse pas de deux mil-



Armand Lévesque
Membre du comité de régie

Régions de Colonisation "Suite"

lions d'acres celle du territoire du lac Saint-Jean, lequel excède de 1,806 acres celui du Nouveau-Brunswick, de 5,819,520 acres celui de la Nouvelle-Ecosse, double celui du Danemark et de la Hollande, et égale près de trois fois celui de la Belgique.

Le lac Saint-Jean, dont le périmètre est de plus de cent milles, forme une des plus belles nappes d'eau de la province et donne l'impression d'une vaste mer intérieure, tout comme les grands lacs de l'Ontario.

Les montagnes qui l'entourent forment une espèce d'amphithéâtre, en certains endroits élevés de deux mille pieds, et dont la distance du rivage varie beaucoup. Au Nord et à l'Ouest, les montagnes s'éloignent jusqu'à trente et trente-cinq milles, tandis qu'au Sud-Ouest, elles sont à quelques cents verges seulement du lac. Dans une dépression du terrain, à l'Est, se trouvent les deux décharges qui se réunissent au Sud de l'île d'Alma pour former le fameux Saguenay, lequel se déverse dans le Saint-Laurent, à Tadoussac.

Les rivières qui apportent le tribut de leurs eaux au lac Saint-Jean ou le reçoivent sont nombreuses et importantes, tant par la commodité des communications que pour les incomparables chutes qu'elles offrent à l'industrie. Quelques-unes sont de véritables fleuves.

Régions de Colonisation "Suite"

Parlant des trois principales d'entre elles, M J.-C. Langelier dit dans un rapport au Ministre des Terres et Forêts, en date de 1898:

"La "*Chamouchouan*" est large de 3-4 de mille à son embouchure et à 8 milles en amont des fourches, ou à cent milles du lac Saint-Jean. La branche Sud-Ouest, qui est la plus petite, est encore large de 400 pieds. La profondeur de l'eau est en moyenne de cinq ou six pieds, mais les rapides et les bancs de roc qui obstruent le cours de la rivière empêchent les bateaux à vapeur de la remonter à plus d'une quinzaine de milles du lac. La rivière du *Chef*, qui a son confluent à 92 milles du lac Saint-Jean, a plus de cent milles de longueur.

"La "*Mistassini*," large de trois milles à son embouchure, est navigable et naviguée par des bateaux à vapeur jusqu'au pied des premières chutes, à environ 24 milles du lac Saint-Jean, et sur tout ce parcours, sa profondeur moyenne est de 5 ou 6 pieds. Au-dessus de ses premières chutes, la largeur de la rivière atteint souvent, excède même en plusieurs endroits, un demi-mille. La "*Mistassini*," longue de 250 milles, est alimentée par plusieurs lacs d'une grande étendue et par trois affluents: l'"*Ouassiemska*," la rivière "*aux-Rats*," et la "*Mistassibi*," chacun presque aussi considérable que la branche-mère.

"Le cours de la "*Grande-Péribonka*" a été tracé jusqu'à la hauteur des terres, ou ligne de faîte séparant les eaux coulant vers le lac Saint-Jean de celles qui descendent au Nord de la Baie d'Hudson. En droite ligne, il y a environ 300 milles de l'estuaire aux sources de cette rivière dont le cours, en tenant compte des sinuosités, a plus de 350 milles de longueur. La "*Grande-Péribonka*" se partage en deux branches à 110 milles de son embouchure. La branche de l'Ouest, qui est la plus petite, court à peu près franc Nord, jusqu'à cent milles en amont de son confluent, et à cette distance reçoit les eaux d'un affluent venant de l'Ouest, et prenant ses eaux non loin du lac "Mistassini." La branche de l'Est fléchit un peu vers l'orient et monte plus loin que l'autre vers le Nord. On a tracé son cours jusqu'à 225 milles des fourches. Un mille en aval du lac "Manouan" et à environ 200 milles du lac Saint-Jean, la largeur de la branche Ouest, la plus petite des deux, varie entre 600 et 900 pieds d'après les mesurages de M. Low, du Service Géologique. En aval des fourches, mais à une centaine de milles de son embouchure, la rivière mesure de un demi à un mille de largeur. Au pied des grandes chutes, à la tête de la navigation à vapeur, des mesurages effectués en octobre 1897 ont donné les chiffres suivants: Largeur de la rivière, 893 pieds; profondeur moyenne de l'eau 15.18 pieds; section, 13,555 pieds; vélocité moyenne du courant, 72 pieds à la minute; écoulement à la minute, 976,013.28 pieds cubes ou 7,187,192 gallons. Cette rivière est alimentée par un grand nombre de lacs, mesurant jusqu'à 25 milles de longueur; en sorte que le volume de ses eaux

Régions de Colonisation "Suite"

n'est guère affecté par la chaleur de l'été."

Le climat de cette vallée est des plus avantageux pour toutes les opérations de l'agriculture. Cela tient à ce qu'elle est entourée d'un rempart de montagnes qui la protège contre les vents défavorables, surtout le fameux "nord-est", si maussade à Québec et dans le bas du fleuve Saint-Laurent. On peut conclure que la température est à peu près la même qu'à Montréal. C'est donc dire que l'hiver est plus court qu'à Québec d'un bon mois. Les tableaux de comparaison des observations des arpenteurs, nous font voir que le climat est mieux équilibré que dans n'importe quel autre endroit de la province de Québec. Le voisinage des grandes eaux tempère agréablement les chaleurs de l'été et exerce une influence favorable sur les moissons. Les pluies ne sont pas excessives, et les chutes de neige sont plus légères qu'à Québec et Montréal.

Les essais de culture de tabac que l'on a fait en ces dernières années ont très bien réussi. Les expériences d'un colon belge, M. Omer Hermegnies, qui datent de quelques années furent concluantes.

Le blé d'automne vient également fort bien.

Ces deux genres de culture témoignent favorablement des avantages de cette région pour la culture.

Les terres du lac Saint-Jean ne le cèdent en rien à celles d'aucune autre contrée de la Province. Elles ont même été souvent comparées à celles si renommées de la vallée de la rivière Rouge.

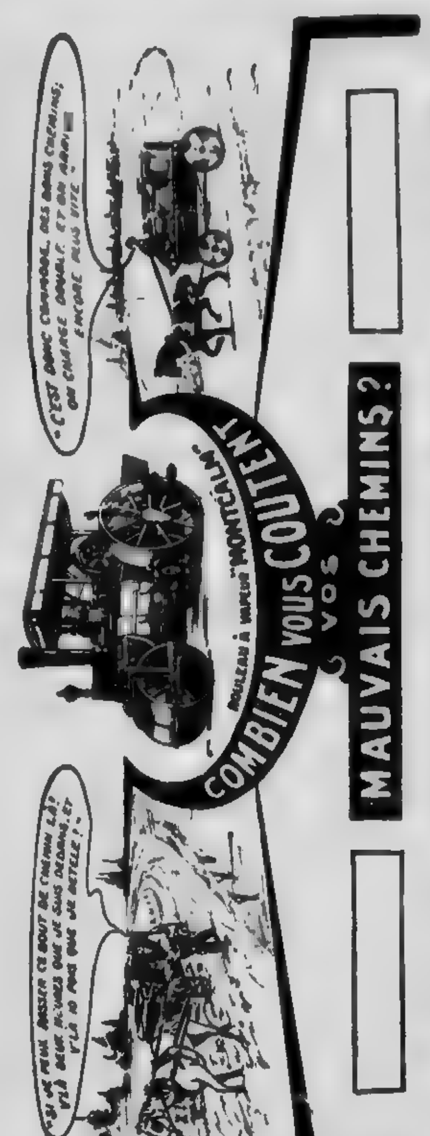
"C'est en général, dit M. J.-C. Langelier, un sol glaiseux d'une grande profondeur, accidenté en quelques endroits de protubérances rocheuses de peu d'étendue; en d'autres endroits, de savanes, et ailleurs recouvert d'une mince couche de sable qui, une fois mêlé à l'argile sous-jacente, par les façons culturales, donne une terre des plus fertiles et des plus faciles à cultiver."

Le sol de cette contrée est renommé comme terre à blé. M. Du Tremblay, arpenteur, a fait les constatations suivantes: "A la Pointe-aux-Trembles, (un peu au Sud du lac Saint-Jean), j'ai vu un champ qui a rapporté du blé, pendant les quinze dernières années, sans le secours d'aucun engrais, et la récolte de cette année est aussi belle que celle de n'importe quelle autre partie du district. On est frappé d'étonnement en face de la richesse du sol, et je ne crois pas qu'il y en ait de semblable dans tout le Canada."

La végétation forestière est aussi, "a priori," un indice de la richesse et de la fertilité du sol. On trouve, au lac Saint-Jean, toutes les variétés de nos essences forestières, et quelques-unes atteignent des dimensions extraordinaires, par exemple, les cèdres qui mesurent jusqu'à quatre pieds de diamètre. Le botaniste Brunet y a rencontré des liards et des peupliers de trois pieds de diamètre et de quatre-vingts pieds de hauteur.

Pour l'amélioration de la

Voirie dans cette Province



Les "Usines Générales de Chars et Machineries, Ltée." de Montmagny, P. Q.

Fournissent les meilleures machines.

Celles qui font le meilleur chemin.

Celles qui le font à meilleur marché.

Chaque municipalité devrait profiter de la loi si populaire des bons chemins 1912, et avoir son outillage.

Et avant cinq ans, notre Province aura doublée de valeur, parce que les bons chemins sont les artères de la propérité.

Gardons notre argent et achetons les seules machines à chemins construites dans cette Province, par

Les "Usines Générales de Chars et Machineries, Ltée." Montmagny, P.Q.

Régions de Colonisation "Suite"

Les savanes qui sont dédaignées dans les autres parties de la province de Québec sont, ici, rendues productrices, grâce aux travaux de drainage de surface. Dès qu'on a séché le dessus de la terre, on brûle les broussailles et la couche de terre noire, en ayant soin d'en conserver une quantité suffisante pour la mêler à l'argile du sous-sol. On a ainsi réussi à former de belles paroisses dont les fermes valent de $10,000. à $15,000.

La région du lac Saint-Jean a été souvent proclamée le "futur grenier de la province de Québec." En faisant la part de l'exagération, il n'en reste pas moins acquis que c'est une merveilleuse contrée agricole, où l'on cultive avec succès tout ce que le sol canadien est susceptible de produire, y compris le tabac et les fruits qui demandent un climat particulièrement clément.

Un récent "Bulletin de l'état des récoltes," publié par le ministère de l'Agriculture, fait voir que la moyenne générale de l'apparence des récoltes est de 80 % dans la province; or, le lac Saint-Jean dépasse cette moyenne sur presque tous les grains et racines, y compris le tabac.

Dans leur rapport pour l'année 1909, les juges du Concours du Mérite Agricole concluent ainsi leurs remarques sur le lac Saint-Jean: "Nous avons constaté partout des progrès remarquables depuis cinq ans dans les défrichements, les cultures, les constructions, l'augmentation et le développement en général des fermes, des villages, des industries, etc., sans compter la création de nouveaux et prospères établissements. Sur les fermes, à part les problèmes de l'égouttement du sol et de la ro[illegible]on des cultures, qui ne sont pas encore résolus partout avec assez de perfection et de résultats économiques, nous avons remarqué que les travaux de culture paraissent généralement mieux faits que dans la plupart des anciennes paroisses de la vallée du Saint-Laurent. Les planches de labour sont larges, droites et régulières en général. Nous n'avons vu nulle part de ces planches étroites ou inégales, serpentueuses ou obliques à la direction des champs. Les mauvaises herbes n'ont pas encore envahi le pays. Les pâturages sont les plus riches en trèfles que nous ayons jamais vus ailleurs dans la Province."

L'industrie laitière s'est implantée de bonne heure, au lac Saint-Jean, et elle y a fait des progrès constants et très marqués. L'intelligence pratique et l'activité des cultivateurs ne se sont nulle part ailleurs manifestées sous un jour plus favorable, secondées qu'elles étaient par d'excellents pâturages, non contaminés par les mauvaises herbes, et où le trèfle abonde. On a également recours aux meilleures méthodes de sélection et d'entretien des vaches et de fabrication de produits. Chaque paroisse possède une, deux et même trois fromageries; plusieurs ont d'excellentes fabriques de beurre. Il n'y a peut-être pas un autre endroit, dans la Province, où l'on soit



Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices Publics

L'INSPECTION DES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET DES EDIFICES PUBLICS RELEVE DU DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL DE QUEBEC

L'Hon. L.-A. TASCHEREAU, ministre ; S. SYLVESTRE, sous-ministre ; ALPHONSE GAGNON, secrétaire.

BUREAU DE MONTRÉAL.

9, Rue St-Jacques.

LOUIS GUYON, inspecteur-en-chef ; JAMES MITCHELL, inspecteur ; O.-J. MONDAY, inspecteur ; J.-E. DESAULNIERS, inspecteur; Mme YS. KING, inspectrice; Mlle CLEMENTINE CLEMENT, inspectrice.

BUREAU DE QUÉBEC.

(Département des Travaux Publics et du Travail)

P.-J. JOBIN, inspecteur ; S. DESROCHERS, inspecteur ; Mme C.-E. LEMIEUX.

BUREAU DE PLACEMENTS

MONTREAL:—41, rue Craig-Est. M. Francis Payette, Surintendant.
QUEBEC:—246, rue St-Joseph. M. Félix Marois, Surintendant.
SHERBROOKE:—Philéas Milette, Surintendant.

EXTRAIT DE LA LOI ET DES RÈGLEMENTS.

"3021. Les établissements industriels doivent être construits et tenus de manière à assurer la sécurité du personnel; et dans ceux qui contiennent des appareils mécaniques, les machines, mécanismes, appareils de transmission, outils et engins, doivent être installés et entretenus dans les meilleures conditions possibles pour la sécurité des travailleurs.

2. Ils doivent encore être tenus dans les meilleures conditions possibles de propreté; offrir un éclairage et une circulation d'air suffisants pour le nombre des employés; présenter des moyens efficaces d'expulsion des poussières produites au cours du travail, ainsi que des gaz et vapeurs qui s'y dégagent et des déchets qui en résultent · offrir en un mot, toutes les conditions de salubrité nécessaires à la santé du personnel tel que requis par et conformément aux règlements faits par le conseil d'hygiène de la province de Québec, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.



Col. B.-A. Scott

Régions de Colonisation "Suite"

arrivé à offrir au marché un produit plus uniforme et de meilleure qualité. Aussi s'en vend-il chaque année, pour près de $400,000., à part bien entendu la consommation locale qui a certes son importance.

Nous avons dit plus haut que le lac Saint-Jean était entouré d'une série de chaînes de montagnes formant un vaste amphithéâtre. Cette formation implique donc une élévation graduelle formant des séries d'obstacles à l'écoulement des eaux. Et comme le bassin du lac Saint-Jean est sillonné par une dizaine de rivières, il doit donc offrir de nombreux et importants pouvoirs hydrauliques.

Comme question de fait, il n'existe pas, en aucune contrée de l'Amérique du Nord, un coin de terre offrant autant d'avantage à l'industrie par l'emploi des forces naturelles.

Voici du reste, un relevé officiel de la force motrice que pourrait développer le système hydraulique du lac Saint-Jean:

RIVIERES	
Grande-Péribonka	*CHEVAUX-VAPEUR*
Petite-Péribonka	301,025
Mistassini	1,500
Mistassibi	75,000
Aux-Rats	75,000
Ouassiemska	22,723
	15,000

Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices Publics "Suite"

"**3023.** Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre que seize ans pour les garçons ou 18 ans pour les filles ou femmes.

2. Dans tous les établissements autres que ceux marqués dans le paragraphe précédent, l'âge des ouvriers, que ce soit des garçons ou des filles, ne doit pas être moindre de quatorze ans, selon les exigences de l'article 3024a, le patron encourt pour chaque offense, la pénalité édictée par l'article 3037."

3. Le patron de l'enfant ou de la jeune fille doit, s'il en est requis, présenter à l'inspecteur un certificat d'âge, signé des parents, des tuteurs ou des autres personnes ayant la garde ou la surveillance de cet enfant ou de cette jeune fille ou l'opinion écrite d'un médecin à ce sujet. L'inspecteur peut exiger que ce certificat soit vérifié au moyen d'affidavit.

"**3024.** Un nouvel examen des enfants ou filles dé; admis dans l'établissement peut être fait, à la demande de l'inspecteur, par un des médecins hygiénistes ou par tout autre médecin, et sur l'avis de tel médecin, l'employé examiné peut être renvoyé du vice pour défaut d'âge ou même de forces physiques.

"**3024***a*. Tout garçon ou toute jeune fille au-dessous de seize ans employés dans un établissement industriel et qui ne sait ni lire ni écrire doit tant qu'il ou qu'elle continue d'être ainsi employé, ou jusqu'à ce qu'il ou qu'elle sache lire et écrire, fréquenter continuellement une école du soir, de la municipalité où elle réside, s'il y en a une, et aucun patron ne doit admettre de jeune garçon ou de jeune fille dans son établissement sans s'être assuré que ce jeune homme et cette jeune fille sait lire et écrire, ou (suivant le cas sans certificat du directeur ou instituteur en charge de cette école du soir, attestant que ce jeune garçon ou cette jeune fille, fréquente la dite école. Ce certificat doit être conservé dans l'établissement et montré à l'inspecteur chaque fois qu'il en fait la demande.



M. Arthur Du Tremblay
Maire de Roberval

Régions de Colonisation "Suite"

Chamouchouan	100,000
Au-Saumon, aux-Iroquois, et Ouiatchinaniche	2,000
Ouiatchouan	33,000
Métabetchouan	2,500
Belle-Rivière et Aulnaies	500
Petite-Décharge	25,000
Grande-Décharge	15,000
	653,248

Les trois quarts au moins de cette énergie sont inexploités. C'est donc dire que l'industrie est plutôt projet d'avenir que réalisation du présent.

Certaines industries s'y sont toutefois solidement implantées, et elles se développent rapidement, favorisant le progrès général. Il y a actuellement dans le Haut-Saguenay et le lac Saint-Jean cinq manufactures de pâte de bois et une manufacture de papier. Voici leurs noms et leur capacité de production:

Endroits	*Nom de la Compagnie*	*Rendement quotidien lbs*
Chicoutimi	La Cie de Pulpe de Chicoutimi	600,000
Jonquière	Jonquière Pulp Co., Ltd	60,000



Le Palais de Justice de Roberval

Régions de Colonisation "Suite"

Ouiatchouan	La Cie de Pulpe de Chicoutimi	12,000
Saint-André	Métabetchouan Pulp Co	50,000
Total:		722,000

La "Jonquière Pulp Co Ltd" fabrique aussi 45,000 livres de papier par jour, et les MM. Price, principaux actionnaires de cette Compagnie, viennent de compléter l'organisation d'une immense manufacture de pâte de bois et de papier à Kénogami.



Cote, Boivin & Cie INC.

ROBERVAL



Ecole de St-Gédéon, Co. Lac St-Jean

Régions de Colonisation "Suite"

La Compagnie de Pulpe de Dalmas, organisée en 1909, a construit ses usines sur la rivière Petite-Péribonka. Sa capacité annuelle de rendement est de 4,500 tonnes. Elle possède, à deux milles en amont de son usine, un pouvoir hydraulique, où elle se propose de faire des travaux en vue de doubler sa capacité de production annuelle.

La fabrication d'une tonne de pâte de bois, coûte, pour la matière première, et la main d'œuvre, etc., $12.59; celle d'une égale quantité de papier, $35.25.

Voici donc une industrie, pour ainsi dire encore à ses débuts, qui rapporte déjà plusieurs centaines de mille dollars par année aux habitants de cette région et qui promet d'en rapporter bien davantage dans un avenir très rapproché. Il est certain qu'elle opérera une transformation complète de tout le lac Saint-Jean. Prenons Chicoutimi, comme exemple: En 1896, lors des débuts des opérations de la Compagnie de Pulpe, l'évaluation des biens imposables, dans la ville, était de $267,000, et la population se composait de 1,900 personnes. En 1909, elle atteignait 6,000 habitants, et ne comprenant pas les propriétés de la Cie de Pulpe, l'évaluation des biens imposables était de $1,600,000.

C'est donc, pour une période de deux ans, une augmentation de

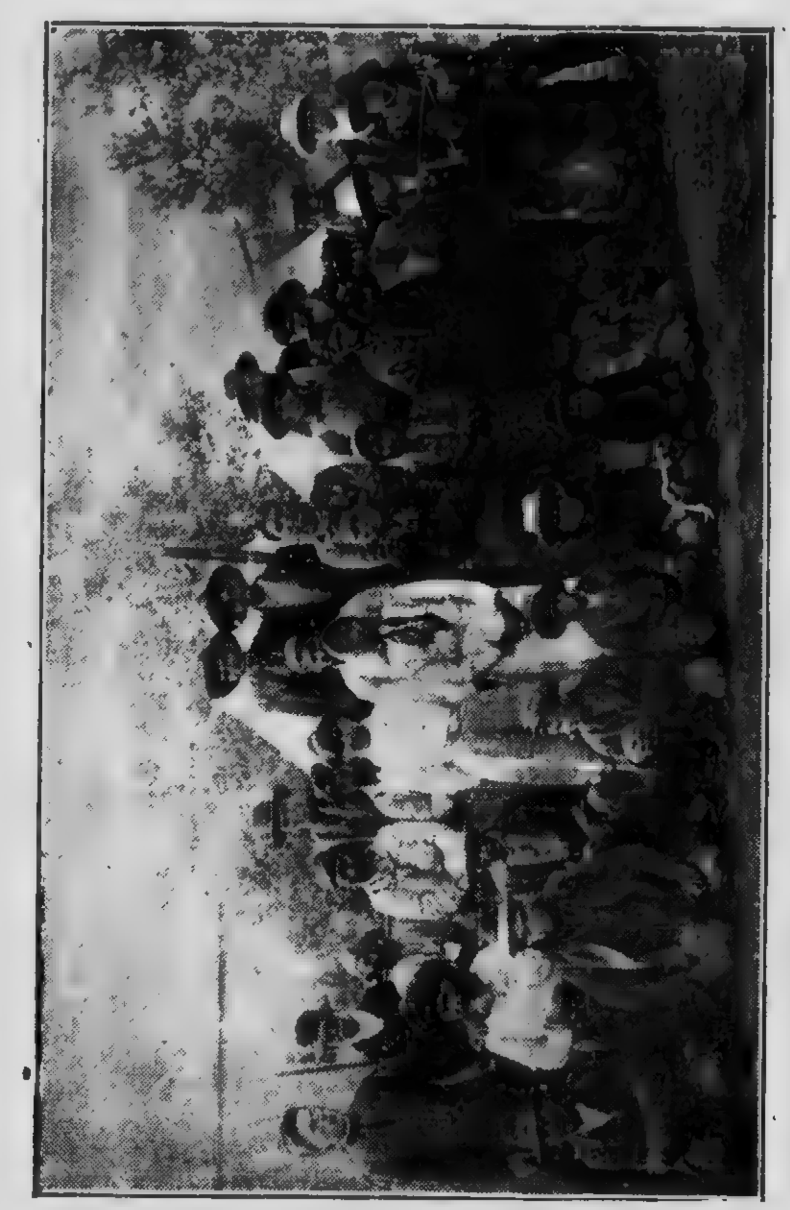
Régions de Colonisation "Suite"

480 % ; dans la valeur de la propriété imposable, et de 215 % dans le nombre de la population.

Jonquière a subi, sur une échelle nécessairement plus restreinte, une semblable augmentation. C'est maintenant une petite ville industrielle, parfaitement organisée. Depuis dix ans, sa population s'est accrue de 500 à 3,500 habitants.

Un court aperçu des ressources de la forêt vient ici tout naturellement.

Le caractère général de la forêt du lac Saint-Jean est franchement résineux, et l'épinette en est la principale essence; mais la variété noire est plus abondante que la blanche. Il y a aussi beau-



Un groupe de sauvages Montagnais à la Pointe-Bleue



Le village de Normandin, Co. Lac St-Jean

Régions de Colonisation "Suite"

coup d'épinette de savane. Le sapin baumier vient en deuxième lieu. Le pin blanc est plutôt rare, mais le pin gris ou cyprès est assez fréquent. Les bois feuillus, tels que les bouleaux, merisiers, à papier et gris, le tremble, le peuplier baumier sont abondants. En somme, les essences commerciales de cette région sont assez identiques à celles de la Suède et de la Norvège.

Le bassin du lac Saint-Jean proprement dit contient une aire totale de dix-neuf millions d'acres, dont deux millions composent la zone cultivable. La section forestière comprend donc dix-sept millions d'acres. On a calculé qu'environ un tiers de cette surface n'a pas de valeur commerciale,et sur les dix millions d'acres qui restent, quatre millions cinq cent milles acres sont affermés aux industriels et aux marchands de bois. Il reste donc cinq millions cinq cent milles acres, ce qui constitue encore une immense réserve.

Il y a en somme peu à dire sur les ressources minières du lac Saint-Jean, car il n'y a eu jusqu'ici, ni prospection, ni exploitation systématiques. Il est reconnu toutefois qu'il s'y trouve presque partout d'importants gisements d'ilménite; et comme il est reconnu aujourd'hui que la métallurgie électrique des minérais de fer titanique est une chose pratique et d'application courante, il est donc permis d'espérer beaucoup de l'avenir surtout dans une contrée ou l'énergie hydraulique est en quantité si considérable.

Les fondants calcaires et autres abondent partout et parfois pratiquement associés au minérai lui-même, ce qui en rendrait encore l'exploitation plus économique.



Orphelinat Agricole, S. Joseph, à Vauvert.
Première installation en 1907

Régions de Colonisation "Suite"

On a aussi trouvé des sulfures d'antimoine et de fer, du graphite, des grenats et des émeraudes qui pourraient être utilisables, et du mica en grande quantité.

Il est bon aussi de mentionner l'occurrence générale des calcaires de Trenton, fournissant une richesse illimitée comme pierre à chaux et pierre à bâtir, et certains calcaires laurentiens pouvant être utilisés comme marbre. On y trouve aussi de beaux granits, comme par exemple, celui qui a servi à bâtir l'Hôtel de ville de Roberval et qui provient du voisinage de cette ville.

En somme, la quantité de matières minérales que l'on trouve dans ce district et la grande profusion de certains d'entre eux et les probabilités minières des formations archéennes du Nord sont appelées à alimenter des industries qui ne peuvent qu'ajouter une grande valeur à la richesse agricole du pays.

La renommée du lac Saint-Jean, sous le double rapport de la pêche et de la chasse, est générale et répandue au loin, jusqu'en Europe; notre superbe orignal et notre incomparable ouananiche nous ont valu la visite de "sportmen" renommés.

Les communications sont des plus faciles et des moins coûteuses. les chemins de fer passant au beau milieu des territoires de chasse et de pêche qui tous regorgent de poisson et de gibier. Le fait est

Régions de Colonisation "Suite"

que les lacs Edouard et Saint-Jean ne sont guère à plus de vingt-cinq heures de New-York et Boston et à quinze heures de la ville de Montréal. Le Parc National des Laurentides est vers le centre de cette région, d'un accès facile et à la portée de toutes les bourses. Les clubs de chasse et de pêche les mieux organisés sont dans cette région. De Saint Raymond à Lac-Bouchette, sur un parcours de plus de cent milles du chemin de fer Québec et lac Saint-Jean, il n'y a pour ainsi dire pas de colonisation,et si l'on y ajoute les 2,640 milles carrés du Parc National des Laurentides, on se trouve en présence de la plus vaste et la plus belle réserve d'eau et de forêt qui existe sur notre continent.

Après avoir décrit le lac Saint-Jean, au point de vue de ses ressources matérielles, il convient de dire les avantages et les garanties qu'il offre au point de vue moral et éducationnel.

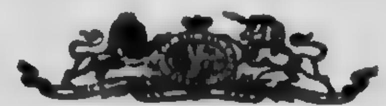
Disons d'abord que Chicoutimi, situé à 63 milles de Roberval, est le siège d'un évêché, d'un grand Séminaire, d'un collège classique, d'une Ecole Normale, et de couvents pour les filles.

Roberval possède un Couvent dirigé par les Dames Ursulines et fréquenté par 350 élèves; une Académie commerciale, dirigée par les RR. FF. Maristes, et fréquentée par 325 écoliers. Il y a encore des écoles modèles et des couvents dans les plus anciennes paroisses. Signalons enfin, l'Ecole Ménagère de Roberval,l'Orphelinat Agricole de Péribonka et le couvent des RR. PP. Trappistes de Mistassini.

D'après le rapport du Surintendant de l'Instruction Publique, il y a, dans le comté du lac Saint-Jean, 135 écoles, sous le contrôle des commissions scolaires; 7 écoles indépendantes. Le nombre des élèves fréquentant les écoles élémentaires est de 4,052; celui des éco-



Une paroisse Saguenayenne



PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

TERRES A VENDRE

Brillant avenir pour les Colons et les Industriels

Il y a plus de six millions d'acres de terre arpentées et divisées en lots de ferme à vendre dans et pour la province de Québec.

Le prix de ces terres varie de vingt à cinquante sous l'acre.

Les colons qui désirent se créer un établissement peuvent acheter un lot de cent acres dans l'une des fertiles régions suivantes:

1. Région du Lac Saint-Jean.
2. Région du Témiscamingue;
3. Région du Saint-Maurice;
4. La Vallée de Matapédia;
5. L'Abittibi.

Quelques-unes de ces régions offrent des avantages exceptionnels

CONCESSIONS FORESTIERES

Les concessions forestières ou la permission de couper du bois sur les terres de la Couronne se vendent à l'enchère publique.

Avis de ces ventes est donné dans les journaux du pays.

Ces concessions forestières comprennent, selon les régions, toute espèce de bois: épinette blanche, épinette noire, érable, merisier, hêtre, sapin, tremble, etc. Elles sont sujettes à une rente foncière de cinq piastres par mille carré, payable avant le premier de septembre de chaque année.

POUVOIRS HYDRAULIQUES

Pour faciliter le développement industriel dans la province, le département loue les estacades ou chutes formées par les rivières ou les lacs.

Le prix de ces concessions varie suivant l'importance et la puissance des pouvoirs hydrauliques.

Régions de Colonisation "Suite"

les modèles, 1,649; enfin, 234 élèves vont aux académies. Soit un total de 5,935 élèves. Le personnel enseignant est de 196 instituteurs et institutrices, laïques et religieux.

Il nous reste à conclure.

La contrée du lac Saint-Jean, si l'on tient compte des possibilités de l'avenir: terres arables non cultivées, forêts, mines et forces hydrauliques inexploitées, est pour ainsi dire à ses débuts et devra, pendant la prochaine décade, doubler le chiffre de sa population (il dé-passe actuellement 30,000) et tripler et quadrupler celui de la production de ses industries.

L'industrie de la pulpe de bois est en pleine activité et fera surgir trois ou quatre petites villes sur les trois ou grands tributaires du lac Saint-Jean: Péribonka, Mistassini et Chamouchouam. Un importante manufacture de ciment de Portland vient d'être construite à Chambord et des industries nouvelles naissent un peu partout. Le prolongement du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean à l'Ouest de Roberval, et la construction maintenant assurée d'une autre voie ferrée autour du lac Saint-Jean, vont donner un essor nouveau à ces colonies encore à l'état d'embryon et qui seront demain des centres importants.

Et le "Royaume du Haut-Saguenay," rêvé par le grand Jacques-Cartier, sera devenu une réalité et un fait économique des plus encourageants pour l'avenir de la province de Québec et l'expansion de la race française.

Alfred Pelland.



Sur la rivière Saguenay



Couvent des Ursulines de Roberval

ROBERVAL

Hier et aujourd'hui

Ecrire l'histoire de Roberval, même très succinctement, aurait appartenu à une plume plus exercée que la nôtre. Roberval, comme tous les premiers établissements du Saguenay, doit sa fondation au courage, à l'énergie et à l'endurance de ses premiers habitants. Cette période est une épopée qu'il faudrait transcrire en lettres d'or pour fixer un peu l'attention frivole et légère de l'esprit de 1914. Ce n'est point notre tâche, et d'ailleurs nous n'avons ni le temps ni les capacités, de développer comme elle le mériterait cette partie de notre histoire, de tirer de la poussière les premières pages de l'établissement de Roberval, de rappelerà la population d'aujourd'hui ce que furent nos pères, les sacrifices qu'ils s'imposèrent pour se fonder un patrimoine. Dans ces chétifs camps de bois rond battaient des cœurs vaillants et généreux. Que de fois le soir, après une rude journée de labeur, leurs pensées s'envolaient vers nous; ils songeaient à l'avenir; ils entrevoyaient des champs couverts d'abondantes moissons, une magnifique église,

ROBERVAL

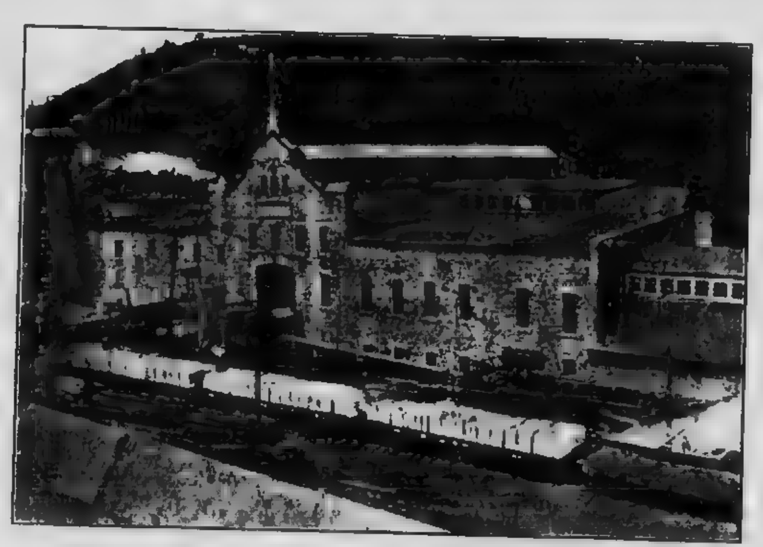
Hier et aujourd'hui (suite)

le presbytère, l'école, de belles maisons, en un mot la paroisse à laquelle ils jetaient les premiers fondements. C'était un rêve, mais qui devait se réaliser; c'était une pensée vers nous, une main tendue, une promesse de continuer leur œuvre, de nous rappeler le passé et d'en être fidèle.

Ces pages mériteraient d'être consignées dans une histoire complète de chaque paroisse, afin de rappeler à la génération actuelle de salutaires réflexions. Il se trouvera un patriote, nous l'espérons, qui voudra bien se charger d'une tâche si agréable et si consolante. Quant à nous, à l'aide de quelques notes, cueillies un peu au hasard, notre ambition ne dépasse pas les bornes d'un article de journal, et elle sera pleinement satisfaite si nous réussissons à intéresser le lecteur et à projeter un peu de lumière, queique faible soit-elle, sur ces événements.

Le premier colon qui vint s'établir à Roberval, ou plutôt à la Pointe-Bleue, comme on disait alors, fut feu Célestin Boivin, en 1855. Célestin Boivin était natif de la Baie St-Paul, comté de Charlevoix; son exemple fut bientôt suivi par un bon nombre de ses co-paroissiens, car quelque temps plus tard, une trentaine de camps en bois rond, ornaient déjà la rive Est du lac Saint-Jean.

Le premier curé de Roberval fut le Rév. A. Bernier, de 1860 à 1863; il est aujourd'hui à sa retraite. Il était le frère de M. François Bernier, respectable citoyen de Roberval, et c'est en 1860 qu'il vint prendre possession de la nouvelle mission. L'humble chapelle alors dédiée au culte, était à



Moulin No. 1 de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi



Moulin No. 2 de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi

ROBERVAL

Hier et aujourd'hui (suite)

la Pointe-Plate et le presbytère était la maison aujourd'hui occupée par Monsieur Xavier Tremblay. Plus tard, la chapelle devenant trop petite, l'église actuelle fut construite. Mais ce changement d'emplacement ne se fit pas sans trouble comme cela arrive presque toujours d'ailleurs, et les vieux d'aujourd'hui se rappellent encore toute l'opposition que rencontrèrent les autorités de la part d'une bonne partie de la population.

Aujourd'hui non seulement ce changement est approuvé, mais une certaine partie de la population regrette de ne pas avoir l'église au centre de la ville. Aussi en 1904, lorsque le curé Paradis voulut rebâtir un nouveau temple, une tempête se déchaîna principalement entre le bas et le haut de la ville. Les contribuables du haut de la ville ou du Quartier Nord voulaient placer la nouvelle église à l'endroit où s'élève aujourd'hui le Palais de Justice. Ceux du bas de la ville ou du Quartier Sud disaient non; ils faisaient valoir leur droits acquis, les dépenses qu'occasionnaient un changement de site. Qui ne se rappelle pas la fameuse assemblée tenue dans l'église, un dimanche de l'hiver 1905, alors que le curé Paradis fut obligé d'aller chercher le Saint-Sacrement, à la sacristie, pour empêcher une bagarre de s'élever dans l'église. A la demande de S. G. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, l'entreprise qui avait été déjà donnée fut suspendue. Cette chicane avait coûté la jolie somme de dix mille piastres. Mais tout le monde était content. Tête de Normands!

En 1863, le premier curé de Roberval fut remplacé par feu M. l'abbé Prime Girard, qui mourut en 1871, après huit années de sacrifices et d'abnégations. Son corps repose dans l'église actuelle.

Son successeur fut feu l'abbé F.-X. Delâge, vicaire forain et oncle de

ROBERVAL

Hier et aujourd'hui (suite)

l'hon. Cyrille Delâge, orateur de l'Assemblée Législative.

En 1878, il fut remplacé par M. l'abbé Joseph-Ernest Lizotte, aujourd'hui curé de Saint-Jean-Deschaillons. M. Lizotte a laissé un souvenir ineffaçable dans la population de Roberval. Curé jusqu'en 1900, il prit une part active au développement de Roberval: son presbytère était le rendez-vous de tous les principaux hommes d'affaires non seulement de Roberval mais de toute la région et même de la ville de Québec. Il y aurait tout un chapitre important à écrire sur le rôle qu'a joué l'abbé Lizotte durant cette période du développement de Roberval, qui a vu arriver la première locomotive du chemin de fer, la construction de l'Hôtel Roberval, l'érection du village en municipalité, l'établissement d'une manufacture de lainage, le développement des moulins Scott et Du Tremblay, l'installation de la lumière électrique, du téléphone, etc., etc. Ajoutons à ces qualités, une charité ardente pour ses paroissiens dans l'exercice de son ministère. La population du village et de la paroisse à l'arrivée de l'abbé Lizotte était d'environ 500 âmes, à son départ elle s'élevait à 3,000 âmes.

M. l'abbé Joseph Paradis, son successeur, se confina à l'exercice de son ministère. Ce fut un saint prêtre, qui se dépensa vite au salut de ses paroissiens. Il mourut en avril 1908, et son corps repose à côté de celui de l'abbé Prime Girard.

ROBERVAL

Hier et aujourd'hui (suite)

Le curé actuel est l'abbé Georges Bilodeau, un enfant de Chambord. Comme son prédécesseur, M. l'abbé Bilodeau est surtout un homme du ministère. D'une constitution plutôt délicate, il doit ménager ses forces pour continuer à diriger la paroisse avec l'habileté dont il a fait preuve depuis sa nomination. Il a pour le seconder deux enfants de talent de Ste-Anne..... de Chicoutimi, MM. les abbés Calixte et Henri Tremblay. Ces deux jeunes vicaires sont très estimés; et, en l'absence de M. le curé, ils dirigent la paroisse avec toute la sagesse de vieux prêtres.

Nous devons à M. l'abbé Bilodeau le règne bienfaisant de la prohibition, la fermeture des buvettes, ces écoles de perdition pour les jeunes gens. C'est en 1911 que M. l'abbé Bilodeau, de concert avec M. le Dr Jules Constantin, alors maire de la ville, réussit à faire voter la prohibition. Depuis lors, nous jouissons des bienfaits de la tempérance.

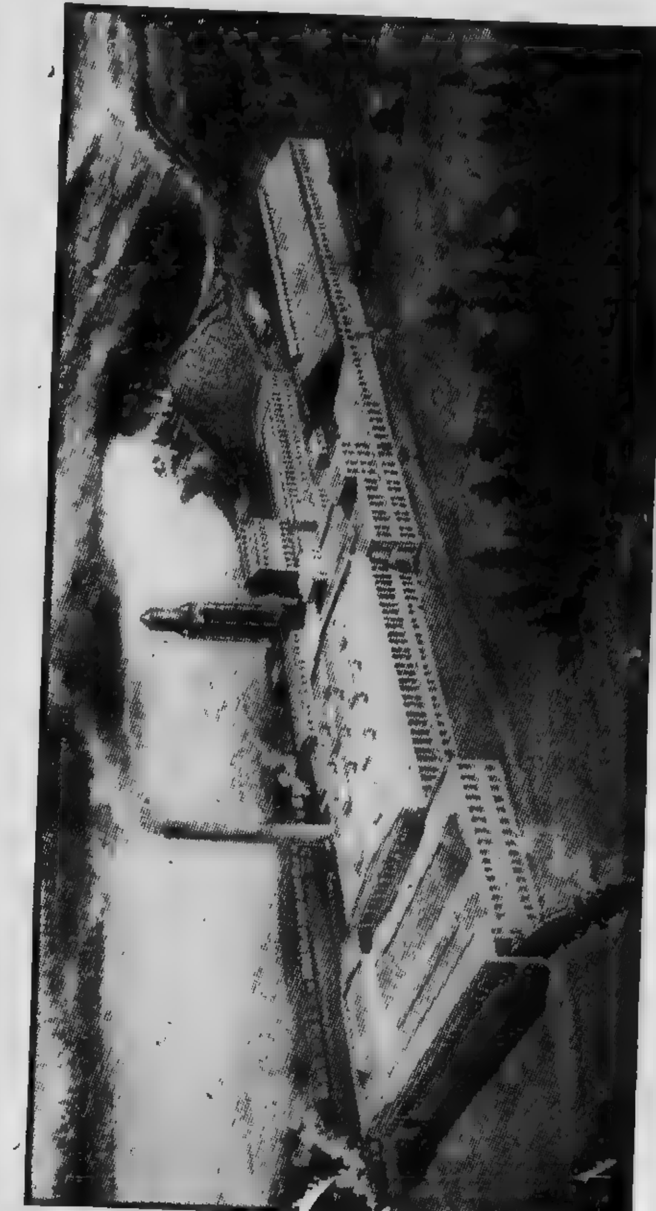
C'est le 4 mai 1859 que la première municipalité de Roberval fut organisée; elle comprenait les townships de Métabetchouan, Charlevoix, Roberval, les terres des sauvages de Ouiatchouan et tous autres territoires qui devaient être arpentés à l'Ouest, ou tous les établissements qui devaient être ouverts avant qu'un arpentage ait lieu. C'est-à-dire que la municipalité de Roberval comprenait ce qui forme aujourd'hui seize municipalités. Le premier maire de cette grande municipalité fut Jean-Marie Potvin et il eut pour successeurs immédiats Théodule Bolduc et Jean-Thomas Parent. En 1872 commence le démembrement des différentes municipalités locales. Les premières à se détacher de Roberval sont celles de Chambord et de St-Prime, laissant à la municipalité de Roberval le canton dont elle porte le nom. Ses premiers magistrats furent:

MM. Euloge Ménard, 1872-1873; Sylvestre Bouchard, 1873-1878; Jean-Baptiste Parent, 1878-1881; Télesphore Pilote, 1881-1884; Omer Martineau, 1884-1887; Joseph Potvin, 1887-1890; Césaire Tremblay, 1890-1893; B.-A. Scott, 1893-1906; Emile Potvin, 1906-1907; Edouard Bédard, 1907-1910; Joseph Lavoie, 1910-1912; Luc Simard, 1912-1913; Isidore Couture, 1913-1914; Henri Boivin, 1914.

Le Conseil actuel, qui a entrepris le macadamisage des chemins de la Pointe-Bleue, du Cran et de l'Anse, se compose en outre du maire, de MM. Isidore Couture, Alphonse Brassard, Joseph Tremblay, Joseph Duchêne, Trefflé St-Hilaire et Louis Girard. Le secrétaire est M. Georges Lévesque, shérif.

En 1883, le village de Roberval fut érigé en municipalité, et ses maires furent: MM. Israel Dumas, 1883-1885; W. T. Donohue 1885-1889; Télesphore Pilote, 1889-1891; Georges Audet, 1891-1894; L.-P. Bilodeau, 1894-1896; L.-E. Otis, 1896-1898; Arthur Du Tremblay, 1898-1899; W.-J. Tremblay, 1899-1902; Théodule Bernier, 1902, (un mois); L.-P. Bilodeau, 1902-1903, (mai).

A cette date, une métamorphose nouvelle s'opéra: le petit village de 1883 devint ville avec une population d'environ 2,000 âmes. Feu M. L.-P. Bilodeau en fut le premier maire. Arrêtons-nous un instant devant ce patriote, disparu trop tôt, à la force de l'âge—58 ans. Feu M. Bilodeau était un patriote dans toute la force du mot. Il aimait le Lac St-Jean et particulièrement Roberval, qu'il voulait grande et belle. Toutes les œuvres sociales et patriotiques trouvaient en lui un membre des plus dévoués. Sous des



Les moulins de Price Bros & Co., à Kénogami

ROBERVAL

Hier et aujourd'hui (suite)

manières un peu brusques, il cachait un cœur d'or, toujours prêt à rendre service. Il fallait le fréquenter un peu intimement pour apprécier son riche caractère. Comme maire de la ville de Roberval de 1903 à 1906 et de 1908 à (août) 1909, nous lui devons l'Hôtel de ville, bien qu'il fut construit sous le règne de son successeur, feu le notaire Dumais. C'était son projet favori; il en avait assuré l'exécution lorsque la mort vint le ravir aux siens. Ses funérailles furent faites par la ville. Entre ses deux passages à la mairie, il fut remplacé par le Lieutenant Colonel B.-A. Scott. On doit à M. Scott l'organisation des comités municipaux et la réforme de notre comptabilité municipale. Ce fut sous son règne que la Cour Supérieure vint siéger pour la première fois à Roberval, sous la présidence de feu l'hon. juge Gagné. C'est cette année-là, 1906, que fut fêtée la dernière Saint-Jean-Baptiste. M. Scott eut pour successeur feu le notaire Dumais qui mena à bonne fin la construction de l'Hôtel de ville, devenu maintenant le Palais de Justice. En 1911, le Dr Jules Constantin entra à l'Hôtel de ville avec un programme bien arrêté et qu'il fit triompher sur toute la ligne. Ce programme comportait entre autres: la prohibition, la restauration des finances municipales et enfin la vente ou le transport de l'Hôtel de ville au Gouvernement. Nous croyons que le Dr Constantin est le seul candidat aspirant aux honneurs municipaux, qui se soit présenté avec un programme défini d'avance. D'ordinaire on se présente devant le peuple, on sollicite sa confiance sans se donner la peine d'exposer ses idées et ses projets. Un programme semble être le dernier souci des candidats. Aussi

Le Dr Constantin, après avoir réglé toutes ces questions importantes, se retira de la mairie et fut remplacé par M. Arthur Du Tremblay. Une ère nouvelle s'ouvrait: l'ère des bons chemins. Il fallait un homme audacieux et entreprenant pour conduire à bonne fin des travaux aussi difficiles que ceux du macadam dans la ville de Roberval. M. Du Tremblay était l'homme de la nouvelle situation, et il s'est acquitté de cette tâche avec un grand succès. C'est ainsi qu'après s'être signalé en 1898-99 par la construction d'un superbe aqueduc, il a doté Roberval en 1913 de bons chemins où l'on circule avec aisance, et qui ont engagé cinq ou six citoyens de cette ville à s'acheter des automobiles. La paroisse a suivi l'exemple, et dans trois ou quatre ans nous caressons l'espoir de faire le tour du Lac sur du macadam M. Du Tremblay avait comme conseillers: MM. E.-R. Truchon, J.-A. Claveau, Willie Potvin, Onésime Pilote, Alf. Boivin et S. Paquet.

Une figure qui se détache, à l'occasion de tous ces travaux est celle de notre vigilant député, M. J.-B. Carbonneau et président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Pour énumérer ce que la ville de Roberval doit au député local du comté, il me faudrait redire toutes les entreprises que je viens de signaler, car pour les conduire à bonne fin le concours du député a toujours aplani les difficultés. Toujours prêt à rendre service, il ne ménage ni ses peines, ni son temps. Dans le règlement de la question de l'Hôtel de ville, du macadam, il a puissamment secondé les efforts des autorités. Une œuvre à laquelle M. Carbonneau a attaché son nom, c'est l'organisation du district judiciaire de Roberval. Depuis 1912, le comté du Lac Saint-Jean est complètement séparé de celui de Chicoutimi, à ce point de vue. Les principaux officiers de ce nouveau district sont: MM. J.-Achille Tremblay, protonotaire; Georges Lévesque, shérif, et Joseph Otis, géolier.

ROBERVAL

Hier et aujourd'hui (suite)

Le Couvent des dames Ursulines de la ville de Roberval, fondé en 1881, rend des services inappréciables à la vallée du Lac Saint-Jean.

La supérieure actuelle de la communauté est la Révérende Mère Saint-Augustin.

Tous nos lecteurs se rappellent sans doute du terrible incendie du 6 janvier 1897 où sept religieuses perdirent la vie. Le Couvent a été reconstruit à neuf et la photographie que nous reproduisons en est une copie fidèle. Plus de 350 élèves fréquentent les classes et ce nombre ne peut qu'augmenter. On y enseigne toutes les branches généralement suivies dans une école modèle supérieure.

L'Ecole Ménagère est un succès sous tous les rapports. Un grand nombre de jeunes filles suivent ce cours tout à fait pratique. On y enseigne l'art culinaire, la couture, la coupe des vêtements, la fabrication au métier des toiles, des flanelles, des étoffes, des couvertes, des tapis, la culture et le jardinage. En un mot, on y enseigne tout ce qu'une femme à la tête d'une maison doit savoir pour rendre sa famille heureuse, confortable et prospère.

M. l'abbé Thomas Marcoux est le chapelain de la communauté depuis vingt-deux ans.

En 1909 ce Couvent a été affilié à l'Université Laval et délivre les diplômes de cette grande Université.

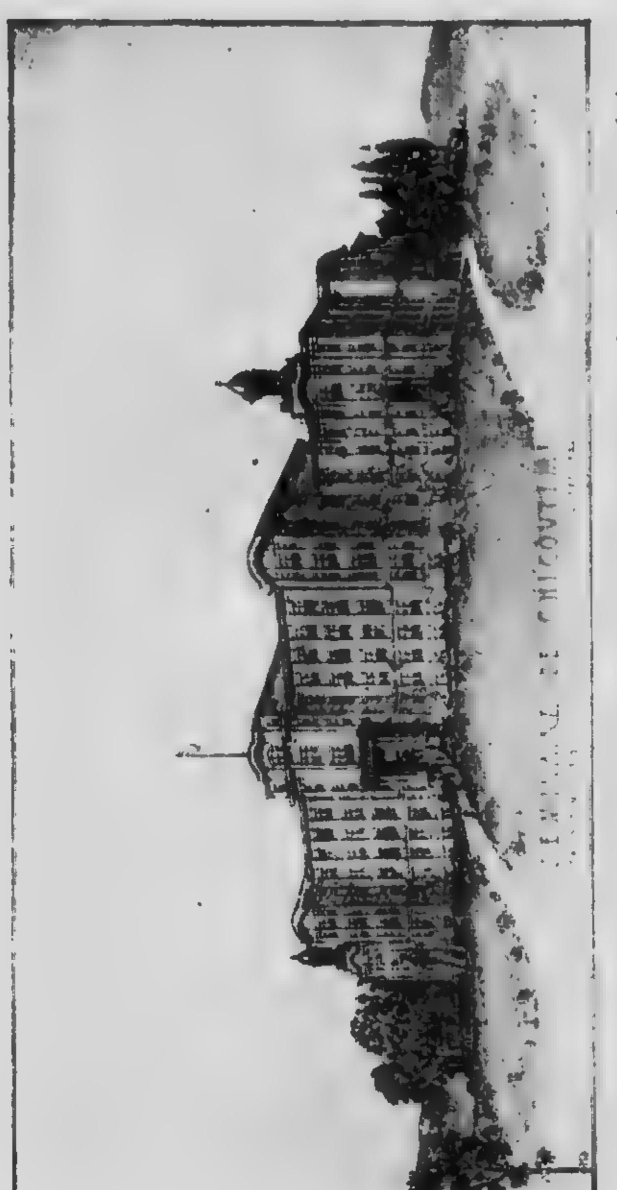
Devant la pénurie des institutrices et pour couronner dignement l'œuvre principale de cette communauté, des instances pressantes sont faites auprès du Gouvernement pour qu'il confère à ce Couvent le titre d'Ecole Normale classico-ménagère.

Le 23 octobre, l'année dernière, la Révérende Mère Saint-Raphael, a célébré avec grandes pompes ses noces d'or. Mgr Bégin, archevêque de Québec, revêtu depuis peu de la pourpre romaine, y assistait ainsi que S. G. Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi.

Roberval possède aussi un collège pour les garçons, fondé en 1907. Cette école est sous la direction des Frères Maristes et le Rév. Frère Victor-Léon en est le directeur depuis cinq ans. Environ deux cents garçons la fréquentent et y reçoivent une solide instruction primaire. Plusieurs des jeunes gens qui sont sortis de cette école occupent des positions importantes dans le commerce ou la finance. Le Gouvernement y a établi une station météorologique depuis une couple d'années.

Puisque nous sommes sous ce chapitre de l'instruction, il convient de mentionner la création d'un nouveau district d'inspection des écoles catholiques primaires, comprenant le comté du Lac Saint-Jean. M. J.-Edouard Boily est le premier titulaire appelé par le Gouvernement provincial à la charge d'inspecteur d'écoles pour ce nouveau district. Il fut nommé le 26 juin 1909, et réside à Roberval.

L'industrie si active de 1894 à 1904 s'est malheureusement arrêtée durant la dernière décade. Dès l'année suivante, en 1905, M. Arthur Du Tremblay vendait ses moulins et son magnifique pouvoir d'eau à un Monsieur Mercier de Québec peur l'établissement d'un grand moulin de farine à rouleaux. Quelques mois après le nouveau propriétaire, pris de découragement, revendait cette propriété à la Cie d'Electricité de Roberval, qui la tient en réserve depuis cette date. La Oyamel employait une couple de cents familles dans ses moulins. Depuis quatre ou cinq ans, elle a suspendu ses



Le nouveau Séminaire de Chicoutimi, dans le quel les élèves entreront le 4 septembre prochain

ROBERVAL

Hier et aujourd'hui (suite)

opérations; son gérant et son vice-président le Lt Col. B.-A. Scott a porté toute son activité sur les pouvoirs de la Grande Décharge, où il établiera, dit-on, de puissants moulins. La manufacture de lainage ne s'est pas relevé de ses cendres. La fonderie s'est fondue et nombre d'autres petites industries, qui n'étaient pas nées viables d'ailleurs, mais qui dans le moment causaient certains bruits, sont disparues.

Par compensation Roberval durant ces dix années s'est grandement embellie. L'expérience de l'industrie n'ayant point réussi, elle semble avoir concentrée ses efforts vers le côté esthétique. A l'observateur averti, il est maintenant assez facile de fixer sa destinée: elle sera l'endroit résidentiel par excellence de ce district. Un cachet tout particulier lui attirera cette renommée. Admirablement sise sur les bords enchanteurs du Lac Saint-Jean, elle est le centre géographique et judiciaire de ce comté; elle est aussi le centre de l'instruction par son magnifique Couvent, par son Collège et aussi par la culture de ses habitants. L'industrie dans Roberval est donc une chose du passé et sans vouloir enlever à personne l'illusion du contraire, —et jusqu'à un certain point nous serions heureux de nous tromper,—nous ne devons riea négliger pour faire de Roberval l'endroit idéal où les étrangers aimeront à venir se repser des fatigues des centres populeux, à jouir des beautés de la nature, à y vivre et à y mourir.

Parmi ces travaux importants qui ont été faits depuis quelques années, et qui font l'admiration des étrangers, mentionnons le Couvent, sa splendide chapelle, le Collège, le Palais de Justice, la Banque Nationale, le bureau de Poste, construit par le Gouvernement fédéral, à la demande de notre député, M. Girard, et enfin le macadamisage de la rue Saint-Joseph, qui est comme le point de départ du macadam autour du Lac Saint-Jean. Mentionnons aussi certaines résidences privées qui ne déparent point notre petite ville: le Presbytère, MM. C.-L.-A. Morisset, N. P., Vve A. de La Boissière, Bruno Lévesque, Arthur Potvin, Achille Tremblay, Magistrat Vallée, Armand Boily, Dr J. Constantin, P.-A. Proulx, Vve A. Marcoux, Geo. Lévesque, David Néron, Vve Jos. Brassard, Errol Lindsay, Eugène St-Pierre Ths Fortin, Vve L.-P. Bilodeau, Léon Roy, H. Harvey, Vve E. Ménard, Arthur Du Tremblay, etc. etc.

Le commerce est très actif à Roberval. Le terminus du chemin de fer, son port de mer, le plus beau de la région, le favorisent tout spécialement. En été surtout, il est très intéressant d'aller, par un beau matin, faire une promenade sur le quai et de constater tout le trafic qui s'y fait. Cinq bateaux, dont Roberval est le principal port d'attache, font le service des différentes paroisses autour du Lac. Le *Pikouagami*, capt. Geo. Lindsay, fait celui de St-Félicien; l'*Arthur*, capt. Milot, celui de St-Méthode; Normandin et Albanel; le *Marie-Alma*, capt. Déry, Mistassini; le *Nord*, capt. André Donaldson, Péribonka et Honfleur; le *St-Henri*, capt. Alex. Morin, St-Henri, St-Cœur de Marie, St-Gédéon, et St-Jérôme. Dans le port, c'est un va-et-vient continuel de bateaux de ligne, sans compter les bateaux de la Oyamel, le *Roberval* et toute une flottille de yatchs et chaloupes à gazoline. Ailleurs, à la station du chemin de fer, c'est le marché au fromage ou aux bleuets, où nous avons déjà compté jusqu'à cent voitures chargées de l'un ou l'autre de ces produits. Aucune ne s'en retourne allège; tout ce monde fait affaires

ROBERVAL

Hier et aujourd'hui (suite)

chez nos marchands et y laisse un peu de leur argent. En automne et dès le mois de juillet, c'est le marché aux animaux. Toutes les semaines, il s'expédie une moyenne de sept à huit chars d'animaux et ce jusqu'à la fin de décembre. Roberval compte un bon nombre de marchands dont plusieurs font le gros et le détail. Les principaux sont: Côté, Boivin & Cie, les Quatre Saisons, D. Néron, propriétaire; J.-E. Potvin, Arthur Du Tremblay, L.-E. Otis, Israel Ornstein, E.-R. Truchon, Théo. Leclerc, Vve Joseph Brassard, Vve J.-P. Rinfret, J.-H. Lalancette, etc. etc. Roberval possède aussi un marchand de meubles, M. Adélard Leclerc, qui fabrique en même temps des salopettes (overalls); deux orfèvres: MM. J.-G. Laporte et J.-L. Bolduc; un photographe: J.-L. Talbot, qui tient en même temps des fruits et des bonbons; une librairie: très bien assortie, tenue par M. Alfred Claveau échevin.

Au point de vue industrie et métier, nous remarquons deux manufactures de portes et châssis: MM. Antoine Bolduc et Arsène Ouellet; un chaloupier et constructeur de canots: M. Arthur Fortin; une scierie appartenant à MM. Osias et Hilas Gagnon (Clovis); un établissement d'ouvrages en fer: MM. Félix Trottier & Fils; deux charrons: MM. Exurie Tremblay et Willie Potvin, échevin; deux boulangers: MM. Joseph Cossette et Joseph Boivin; un sellier: M. J.-L. Rivard; quatre bouchers: Arthur Tremblay, Pierre Traversas, Simon Boivin et M. Cinq-Mars; quatre forgerons: Cyrice Dufour, Edmond Hébert, Joseph Audet et Lorenzo Couture.

Les banques Nationale et Molson y comptent chacune une succursale. M. Léon Cauet est le gérant de la première depuis une vingtaine d'années, c'est dire toute la confiance qu'il possède de ses supérieurs, et M. J.-H. Delisle gère la seconde avec non moins de sagesse et d'habileté. Ces deux succursales sont très florissantes.

Les professions libérales sont représentées par quatre avocats: MM. Thomas Lefebvre, Armand Boily, J.-D.-P. Vallée et T.-L. Bergeron; deux médecins: Dr Jules Constantin et Dr H.-D. Brassard; un médecin-vétérinaire: Dr Ferd. Bédard; trois notaires: MM. C.-L.-A. Morisset, J.-A. Thibeault et Errol Lindsay; un arpenteur-géomètre: M. Arthur Du Tremblay.

Le Bureau d'Enregistrement est tenu par M. Louis Lindsay et celui des Terres de la Couronne par M. Georges Audet.

Depuis 1897, une compagnie d'électricité locale fournit le luminaire à la ville et dans les maisons privées. Il est question en ce moment de municipaliser ce service. Roberval possède deux lignes de téléphone: le Centre et le Saguenay-Québec. Le réseau de cette dernière s'étend jusqu'au comté de Chicoutimi et de là il se relie avec d'autres lignes à longues distances. A deux citoyens de Roberval revient l'honneur d'avoir établi le premier service téléphonique dans la région du Saguenay: M. J. Bernier, agent de la station dans le temps et le Dr J. Constantin.

Le Commercial est le principal hôtel. M. F.-D. Latour en est le nouveau propriétaire depuis un mois. Il se propose de le restaurer de fond en comble, et d'en faire un hôtel de première classe.

Nous ne voulons pas fermer cet article sans mentionner certains noms que les citoyens de Roberval ont l'habitude d'associer à leurs manifestations populaires. Ce sont ceux de MM. Elisée Beaudet, H.-J. Beemer et J.-G. Scott. Les deux premiers sont morts depuis quelques années.

ROBERVAL

Hier et aujourd'hui (suite)

Feu M. Beaudet est peut-être celui qui a fait le plus pour le développement de la région du Lac St-Jean. Il fut l'un des premiers à demander la construction du chemin de fer du Lac St-Jean et à assurer la réalisation de ce vaste projet. Il y mit son cœur et sa fortune. Ce citoyen distingué est mort pauvre, mais sa mémoire est profondément gravée dans le cœur de tous les colons de cette région. M. Beaudet est aussi regardé comme le fondateur de Normandin, car il est le premier qui ait demandé, au Gouvernement Joly dans le temps, de lui faire une concession de terrains pour fonder des établissements de colonisation sur les bords du Lac St-Jean, tout comme l'abbé Hébert fonda Hébertville. A son œuvre il sut intéresser plusieurs jeunes ouvriers de St-Roch et de St-Sauveur au nombre desquels se trouvait celui qui vingt-cinq ans après, devait être appelé à le remplacer comme député de l'Assemblée Législative, c'est-à-dire M. J.-B. Carbonneau, président actuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Roberval.

Une figure que Roberval ne peut oublier est celle aussi de feu M. Beemer, le grand entrepreneur du Québec & Lac St-Jean, qui rêvait pour notre jeune ville de grandes destinées. Pendant les quelques années qu'il put consacrer à la région du Lac St-Jean, il réussit à faire la plus belle organisation qui se soit jamais vue pour attirer les touristes et les *sportmen*. Roberval était devenu le centre de son activité; rien n'était trop beau pour l'endroit de sa prédilection. Il construisit, en 1896, le magnifique hôtel *Roberval* dans un très beau site, près de la rivière Ouiatchouaniche,à quelques arpents du hâvre. Cet hôtel dominait tous les environs et sa vue embrassait le Lac dans toute son immensité. Trois cents pensionnaires à la fois pouvaient s'y loger à l'aise et trouver le confort des plus grands hôtels du monde. Il en construisit un deuxième sur une des îles de la Grande-Décharge, l'*Island House*. Aucune dépense ne fut épargnée pour les aménager luxueusement, tant au point de vue de la table et des appartements, que de tous les agrès de chasse et de pêche, dont les pensionnaires, pouvaient avoir besoin. Un splendide vapeur le "Mistassini" fut chargé d'un service quotidien entre ces deux hôtels. Malheureusement toute cette organisation après l'incendie de l'Hôtel Roberval, en 1908, tomba pour ne plus se relever quel que fut notre désir. Ce fut M. Beemer qui construisit les moulins Scott, et sa dernière entreprise fut l'établissement d'une pisciculture, également fermée.

M. J.-G. Scott est l'ancien gérant du chemin de fer, et comme tel s'intéressait au développement du Lac St-Jean et de Roberval en particulier Il fut un des fondateurs de la Société de Colonisation qui a rendu de si grands services à la région. La disparition de cette association a été une grande faute. Il est à souhaiter qu'elle se lèvera un jour.

En 1907, les principaux citoyens des deux comtés Chicoutimi et Lac St-Jean se réunirent à Roberval et jetèrent les bases d'une belle organisation: La Chambre de Commerce du Saguenay.

C'est l'association la plus puissante qui existe dans cette région; elle compte au-delà de 125 membres. On considère comme un honneur d'en faire partie. Il nous fait plaisir d'inscrire ici les noms de ceux de Roberval. Ce sont ceux de MM. Armand Lévesque, président actuel de la Chambre de Commerce, J.-B. Carbonneau, M. P. P., David Néron, J.-E. Potvin, Arthur Du Tremblay, Louis Lindsay, Achille Tremblay, Georges Lévesque, Léon

ROBERVAL

Hier et aujourd'hui (suite)

Couet, J.-H. Delisle, Errol Lindsay, Dr J. Constantin, Dr H.-D. Brassard, Louis Brassard, Is. Ornstein, Simon Cimon, Col. B.-A. Scott, F.-D.Latour, Armand Boily, T.-L. Bergeron, Alf.-J. Brassard, E.-R. Truchon, Dr F. Bédard, et le secrétaire M. J.-E. Boily. Il y a eu un an le 19 de juin, cette bonne association fêtait son cinquième anniversaire par un magnifique banquet qui réunit dans la grande salle du Palais de Justice au-delà de cent cinquante convives, l'élite des citoyens de cette région.

Il règne à Roberval un bon esprit. Les assemblées de la Chambre de Commerce, par exemple, sont toujours nombreuses et animées. Il est vraiment beau et intéressant d'assister à ces réunions où l'on discute les grandes questions concernant soit la région, soit Roberval en particulier. Une ville qui possède des citoyens aussi dévoués, aussi progressifs peut avoir confiance à l'avenir; elle est certaine d'une destinée large et florissante. C'est le vœu que nous formulons en terminant cet article rédigé à la hâte et pour lequel nous réclamons l'indulgence du lecteur.

ROBERT VALOIS.

